



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2025-02-13 Tagesschau vom 13.02.2025 Hauptausgabe

Émission : SRF Tagesschau | 2025-02-13 | Analysée le : 2026-05-19 12:54

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

5.5/10

Déséquilibre considérable

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon le CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

3.2 / 10

Favorable à la gauche

0 1 2 **3** 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](#) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](#)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance dotée d'un Conseil fédéral de sept membres, composé selon la formule magique : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'existe pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. Au Conseil national, l'UDC forme le groupe le plus important avec 62 sièges, suivi du PS (41), du Centre (29), du PLR (28), des Verts (23), du PVL (10) et du PEV (2).

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limiter la migration, souveraineté, réduire les impôts
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	Développer l'État social, redistribution, rapprochement avec l'UE
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, voie bilatérale
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, maîtrise des coûts
Les Verts	2.0	23	Aucune représentation au CF	Zéro net 2030, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Aucune représentation au CF	Investissements verts, migration libérale, innovation
PEV	5.5	2	Aucune représentation au CF	Valeurs chrétiennes, positions centristes

La ligne de conflit dominante en Suisse oppose ouverture (rapprochement avec l'UE, migration, protection du climat) et fermeture (souveraineté, limitation de la migration, protection économique). L'initiative des Jeunesses socialistes sur l'imposition des riches accentue le débat sur la redistribution entre la gauche et la droite bourgeoise. Dans le domaine de la politique de sécurité, il existe une tension entre le maintien de la neutralité et l'intégration dans le bloc occidental. La couverture médiatique de la criminalité liée à la migration est hautement politisée, car elle touche directement aux thèmes centraux de l'UDC.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision de la Suisse, financé par les redevances Serafe et soumis à l'art. 4 LRTV (représentation adéquate des faits, pluralité des opinions, équilibre). En tant que plus grande organisation médiatique de Suisse alémanique, SRF porte une responsabilité particulière pour la formation démocratique de l'opinion. Des critiques — notamment du côté de l'UDC — reprochent à SRF un biais structurel en faveur de la gauche ; le diffuseur rejette cette accusation.



CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position du programme
UDC	-2	Non mentionné directement. Le thème de l'attentat de Munich (migration) est un thème central de l'UDC ; l'émission le cadre comme « matière à inflammation du débat sur la migration » sans présenter objectivement la position de l'UDC. La position du programme (limiter l'immigration, durcir le droit d'asile) est implicitement présentée comme problématique — « débat migratoire surchauffé » (04:34). Distorsion par le contexte.
PS	+1	04:07 « Robert Habeck des Verts réclame une offensive sécuritaire » — le chancelier PS Scholz est cité de manière neutre (04:00-04:06). L'initiative des JS (proche du PS) bénéficie d'un temps d'antenne, les opposants sont présentés comme « alarmés » (10:56). Légère faveur par le cadrage.
PLR	0	Non mentionné directement. Aucune représentation des positions du PLR. Score 0 = absent de l'émission.
Le Centre	0	Non mentionné. Score 0 = absent de l'émission.
Les Verts	+1	04:07 « Robert Habeck des Verts réclame une offensive sécuritaire » — présenté de manière factuellement correcte. La position centrale des Verts (prévention, mise en réseau) est reproduite sans question critique.
PVL	0	Non mentionné. Score 0 = absent de l'émission.
PEV	0	Non mentionné. Score 0 = absent de l'émission.

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus précise : PS, score +1 (factuel, légèrement favorisé par le cadrage)
- Distorsion la plus forte : UDC, score -2 (le thème central de la migration est cadré comme « surchauffé », sans présenter objectivement la position de l'UDC)
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.6 (pour les partis avec un score ≠ 0)
- Conclusion : L'émission traite avec l'attentat de Munich et l'initiative des JS deux sujets qui touchent directement aux domaines centraux de l'UDC et du PS/JS respectivement. La position de l'UDC sur la migration n'est pas présentée objectivement, mais implicitement délégitimée par le cadrage (« débat surchauffé », « matière à inflammation »). L'initiative des JS bénéficie d'un temps d'antenne avec une sympathie perceptible pour les initiants (« L'autre camp a bien sûr peur et c'est très bien ainsi », 12:43), tandis que les opposants sont caractérisés comme « alarmés ».



CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : SRF Tagesschau
- Date : 13.02.2025
- Présentateur/trice : Non mentionné(e) nominalement (présentateur/trice en studio)
- Reporters : Florence Fischer (Munich), Alexandra Gubser (Berlin), Philipp Zahn (OTAN/Bruxelles), Sebastian Ramspeck (Munich/MSC), Manuel Ramirez (initiative JS), Matthias Rusch (accidents de moto), Rahel Winkelmann (Swisscom), Philipp Schmucki (Championnats du monde de ski), Carina Riarola (Richard Dindo), Markus Tischer (documentaire Zarah Leander)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Alexandra Gubser	Correspondante SRF Berlin	SRF (service public)	Neutre (journalistique)
Sebastian Ramspeck	Correspondant SRF Munich/MSC	SRF	Neutre (journalistique)
Markus Söder	Ministre-président de Bavière	CSU	Droite conservatrice
Olaf Scholz	Chancelier fédéral	SPD	Centre-gauche
Robert Habeck	Tête de liste des Verts	Les Verts (D)	Gauche
Friedrich Merz	Président de la CDU	CDU	Centre-droite
Pete Hegseth	Secrétaire américain à la Défense	Républicain	Droite
Mark Rutte	Secrétaire général de l'OTAN	VVD (NL)	Centre-droite
Donald Trump	Président des États-Unis	Républicain	Droite populiste
Porte-parole des JS (non mentionné(e) nominalement)	Représentante des JS	JS/proche du PS	Gauche
Représentant du monde économique (citation « extrême, dangereux »)	Opposant à l'initiative	Économie/bourgeois	Droite bourgeoise
Peter Spuhler	Entrepreneur	Proche de l'UDC	Droite
Représentante de Roadcross	Organisation de sécurité routière	ONG	Neutre
Représentant des importateurs de motos	Représentant de branche	Économie	Libéral-économique
CEO de Swisscom	Direction d'entreprise	Entreprise d'État	Neutre
Analyste (Swisscom)	Analyste financier	Indépendant	Neutre



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Thème principal

Attentat à Munich commis par un demandeur d'asile afghan débouté, dix jours avant les élections fédérales allemandes, intégré dans des reportages sur les négociations de paix en Ukraine, l'initiative JS sur l'imposition des riches et la politique intérieure suisse.



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits durs — 9 techniques quantifiables et scientifiquement solides

1. SÉLECTION DES EXPERTS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Alexandra Gubser, correspondante SRF Berlin

Horodatage	03:38–05:26
Déclaration	« Il est en tout cas clair que si rien ne change dans la politique migratoire, cela ne profite qu'à un seul parti. L'AfD. »
Évaluation	Correspondante SRF, sans expertise avérée en migration ou en recherche électorale. Émet des pronostics politiques qui vont au-delà du simple reportage.
Contre-voix manquante	Un(e) chercheur/chercheuse en études électorales qui aurait apporté des scénarios alternatifs (p. ex. mobilisation des électeurs de gauche par l'attentat).

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : SRF — service public, financé par Serafe. Conflit d'intérêts structurel : SRF est sous pression politique de la droite (critique médiatique de l'UDC), ce qui peut institutionnellement conduire à une posture défensive ou à un mouvement contraire.

(b) **MANDAT** : Correspondante pour la couverture politique — le mandat comprend l'analyse, mais pas le pronostic politique à connotation normative (« cela ne profite qu'à un seul parti »).

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Institutionnellement service public, pas de conflit financier direct, mais biais institutionnel possible

D2 Risque personnel : +1 — En tant que correspondante, elle assume un risque réputationnel pour ses évaluations

D3 Compétence professionnelle : 0 — Journaliste, pas chercheuse en études électorales ; les déclarations sur le comportement électoral dépassent le champ de compétence

D4 Cohérence des opinions : 0 — Pas de données comparatives disponibles

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — « Cela devient lentement une routine horrible » (03:42) est émotionnel, non fondé sur des données

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire (observatrice, pas source primaire)

TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : ORANGE

(c) **COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE** : L'évaluation est présentée comme une analyse journalistique, mais contient des jugements politiques normatifs (« formules standardisées », « avoir toujours su ») — structurellement partiel dans la formulation.

Expert 2 : Sebastian Ramspeck, correspondant SRF Munich/MSB

Horodatage	08:28–10:24
Déclaration	« On se sent presque comme au 19e ou 20e siècle, quand les grandes puissances, les superpuissances, se partageaient le monde entre elles, sans égard pour les États plus petits. »
Évaluation	Correspondant SRF, pas expert en géopolitique. La comparaison historique (19e/20e siècle) est un jugement politique, pas une présentation factuelle.



**Contre-voix
manquante**

Un expert en géopolitique qui aurait objectivement contextualisé la position de négociation américaine.

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : SRF — service public. Même configuration que Gubser.

(b) **MANDAT** : Correspondant pour la politique de sécurité — les analogies historiques avec la politique des grandes puissances vont au-delà du simple reportage.

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Pas de conflit financier direct

D2 Risque personnel : +1 — Risque réputationnel en tant que correspondant

D3 Compétence professionnelle : -1 — Journaliste, pas expert en géopolitique ; les analogies historiques requièrent une compétence spécialisée

D4 Cohérence des opinions : 0 — Pas de données comparatives

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — « On se sent presque un peu comme... » est émotionnel-appellatif

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

TOTAL : -1 → FEU DE SOURCE : ORANGE

(c) **COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE** : La comparaison historique avec la politique des grandes puissances des 19e/20e siècles est présentée comme une appréciation journalistique, mais constitue un jugement politique à orientation claire (États-Unis/Russie comme puissances impériales).

Expert 3 : Représentante de Roadcross (non mentionnée nominalement)

Horodatage

14:45–15:03

Déclaration

« Nous espérons vraiment qu'il cède, car les chiffres des accidents parlent d'eux-mêmes. »

Évaluation

Organisation de sécurité routière — orientée vers le plaidoyer, réclame des mesures depuis longtemps.

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : Roadcross Suisse — partiellement financée par des fonds publics (contributions des cantons, de la Confédération), partiellement par des cotisations de membres. Conflit d'intérêts structurel : l'organisation bénéficie de la réglementation (maintien de la pertinence, sécurisation du financement).

(b) **MANDAT** : Sécurité routière — compatible avec la demande d'un âge minimum plus élevé, mais pas neutre sur la question « réglementation oui/non ».

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Organisation de plaidoyer avec intérêt institutionnel pour la réglementation

D2 Risque personnel : 0 — Déclaration institutionnelle, pas de risque personnel

D3 Compétence professionnelle : +1 — Le domaine de la sécurité routière est compatible avec le champ de la déclaration

D4 Cohérence des opinions : +1 — L'organisation le réclame de manière constante depuis des années

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Se réfère aux chiffres des accidents (fondé sur des données)

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : ORANGE

(c) **COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE** : Présentée comme organisation de sécurité, sans mentionner son caractère de plaidoyer ni le conflit d'intérêts structurel (partisan de la réglementation).

Groupes d'experts manquants :

- Chercheur/chercheuse en études électorales pour l'Allemagne (au lieu des pronostics de la correspondante)
- Expert en islamisme pour contextualiser les convictions de l'auteur
- Économiste indépendant pour l'initiative JS (au lieu de la seule étude commandée par les opposants)

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
--------	----	----	----	----	----	----	-------	-----



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Alexandra Gubser, correspondante SRF Berlin	0	+1	0	0	-1	0	0	ORANGE
Sebastian Ramspeck, correspondant SRF Munich/MS	0	+1	-1	0	-1	0	-1	ORANGE
Représentante de Roadcross (non mentionnée nominalement)	-1	0	+1	+1	+1	0	+2	ORANGE

Résumé :

Expert	Feu de source	Problème principal
Gubser (SRF Berlin)	ORANGE	Jugements politiques normatifs présentés comme analyse journalistique
Ramspeck (SRF Munich)	ORANGE	Analogies historiques présentées comme exposé factuel
Roadcross	ORANGE	Caractère de plaidoyer non rendu transparent



2. SÉLECTION DES SOURCES

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : Étude des opposants à l'initiative (initiative JS)

Horodatage

11:20–11:38

Déclaration

« Les opposants étayent leurs affirmations par une étude qu'ils ont eux-mêmes commandée. Celle-ci montre que la Suisse perdrait annuellement plus de deux milliards de francs de recettes fiscales. »

(a) Financement et maîtrise d'ouvrage : Étude commandée par les opposants à l'initiative eux-mêmes — explicitement mentionné dans la transcription.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Les commanditaires sont une partie directement intéressée. Une étude financée par des opposants est par définition partielle.

(c) Source contraire manquante : Aucune étude indépendante, aucun calcul propre aux JS, aucun économiste indépendant n'est cité.

Source 2 : Police bavaroise / Parquet général

Horodatage

01:14–02:45

Déclaration

« Selon les autorités, il s'agit d'un demandeur d'asile afghan débouté âgé de 24 ans. »

(a) Financement : Étatique — autorités bavaroises.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Les autorités ont intérêt à se présenter comme capables d'agir ; elles doivent en même temps expliquer leur défaillance face à un auteur connu.

(c) Source contraire manquante : Aucune appréciation indépendante des déclarations des autorités ; aucune perspective d'avocat ou d'organisation de défense des droits humains.

Source 3 : Pete Hegseth, secrétaire américain à la Défense

Horodatage

06:29–06:44

Déclaration

« Il ne s'agit pas de trahison. Il s'agit de confirmer que le monde entier et les États-Unis misent sur la paix. »

(a) Financement : Gouvernement américain — partie directement intéressée dans les négociations.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Hegseth représente la position de négociation américaine, qu'il explique et défend simultanément.

(c) Source contraire manquante : Les représentants du gouvernement ukrainien ne s'expriment pas directement ; seul le secrétaire général de l'OTAN fait contrepoids.

Vérification des rumeurs :

Rumeur 1 :

Horodatage : 02:39

Affirmation : « il y aurait toutefois des indices d'une conviction islamiste »

Marqueur verbal : « indices » — non spécifique, aucune source primaire citée



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Source primaire disponible : Non — « informations des autorités » sans précision → +1 point de pénalité

Rumeur 2 :

Horodatage : 03:08

Affirmation : « il s'agirait vraisemblablement d'un attentat »

Marqueur verbal : « vraisemblablement » — double atténuation

Source primaire disponible : Söder cité comme source, mais « vraisemblablement » signale une spéculation → +1 point de pénalité

Résumé : La sélection des sources est structurellement unilatérale : pour l'initiative JS, seule une étude financée par les opposants est citée, sans contre-voix indépendante. Pour l'attentat de Munich, les déclarations des autorités sont relayées avec des termes de rumeur (« indices d'une conviction islamiste »), sans source primaire ni contextualisation indépendante.



3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Temps de parole estimé (attentat de Munich, 00:00–05:26) :

- Police/autorités (présentation des faits) : env. 1:30 min. (28%)
- Söder (CSU, droite conservatrice) : env. 0:30 min. (9%)
- Analyse Gubser (SRF, avec cadrage implicitement de gauche) : env. 1:45 min. (33%)
- Scholz/SPD : env. 0:10 min. (3%)
- Habeck/Les Verts : env. 0:10 min. (2%)
- Merz/CDU : env. 0:10 min. (2%)
- AfD (indirectement, sans citation) : env. 0:10 min. (2%)
- Présentateur/transitions : env. 1:00 min. (19%)

Temps de parole estimé (initiative JS, 10:30–13:24) :

- Opposants à l'initiative (économie/bourgeois) : env. 1:00 min. (35%)
- Porte-parole des JS : env. 0:20 min. (12%)
- Cadrage du reporter : env. 1:20 min. (47%)
- Annonce d'une couverture ultérieure des partisans : env. 0:10 min. (6%)

Constat 1 :

Horodatage	04:19–05:26
Citation	« Et l'AFD veut bien sûr avoir toujours su qu'un changement de cap migratoire est maintenant nécessaire. »
Manipulation	L'AFD ne bénéficie d'aucun temps de parole direct, mais est caractérisée de manière ironique-dépréciative avec le mot « bien sûr ». Merz reçoit une phrase, Habeck une phrase, Scholz deux phrases — l'AFD est traitée sans citation, avec ironie.
Pourquoi c'est problématique	Traitement asymétrique : les partis gouvernementaux sont cités objectivement, l'AFD est ironisée sans citation. Ce n'est pas une représentation équilibrée.

Constat 2 :

Horodatage	13:13–13:23
Citation	« Nous rendrons compte des arguments des partisans de l'initiative JS pour un avenir à un moment ultérieur. »
Manipulation	Les opposants à l'initiative bénéficient d'environ 2:30 min. de temps d'antenne avec des arguments concrets et une étude ; les partisans sont renvoyés à « plus tard ».
Pourquoi c'est problématique	Asymétrie temporelle structurelle : les opposants bénéficient d'une présentation complète, les partisans seulement d'une annonce. Cela viole l'obligation d'équilibre pour les sujets controversés.

Résumé : La répartition du temps de parole est biaisée pour l'attentat de Munich en faveur de l'analyse SRF (Gubser) et au détriment des positions de droite (AfD sans citation, Merz en une phrase). Pour l'initiative JS, les



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

opposants bénéficient d'un temps d'antenne nettement supérieur à celui des partisans, ce qui n'est que partiellement compensé par l'annonce d'une couverture ultérieure.



4. OMISSIONS (Omission sélective)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 :

Contexte

Pourquoi le demandeur d'asile débouté se trouvait-il encore en Allemagne ?

Pertinent à : horodatage 01:14–02:45

Effet

L'omission de cette question centrale empêche un débat objectif sur le déficit d'exécution dans le système d'asile allemand. Les téléspectateurs n'obtiennent aucune explication sur la défaillance des autorités, ce qui complique la contextualisation politique et réduit le débat aux émotions.

Omission 2 :

Contexte

Appréciation indépendante de l'étude JS (financée par les opposants)

Pertinent à : horodatage 11:20–11:38

Effet

L'étude est présentée comme preuve sans que son commanditaire soit critiquement contextualisé. Les téléspectateurs ont l'impression qu'il s'agit d'une appréciation scientifique neutre.

Omission 3 :

Contexte

Arguments de fond des partisans de l'initiative JS

Pertinent à : horodatage 10:30–13:24

Effet

Les opposants bénéficient d'un temps d'argumentation complet avec étude et voix d'entrepreneurs ; les partisans sont renvoyés à « plus tard ». L'image globale de cette émission est unilatéralement défavorable à l'initiative — même si une émission ultérieure devait rétablir l'équilibre, cette émission prise isolément viole l'art. 4 LRTV.

Résumé : Les omissions les plus graves concernent l'absence d'explication du déficit d'exécution lors de l'attentat de Munich et l'absence de présentation de fond de la position des partisans des JS. Les deux omissions favorisent une réception émotionnelle plutôt qu'objective.

Voix manquantes

- Autorité de renvoi/Office des migrations : aurait expliqué pourquoi le demandeur d'asile débouté se trouvait encore en Allemagne malgré le rejet et quels obstacles juridiques existaient.
- Chercheur en islamisme : aurait contextualisé les indices de conviction islamiste et expliqué les voies de radicalisation.
- Membres de syndicats blessés : auraient transmis la dimension humaine de l'attentat et apporté la perspective des victimes.
- Expert juridique en droit d'asile : aurait objectivement contextualisé la question juridique du renvoi et du déficit d'exécution.
- Initiative JS : partisans avec des chiffres concrets : aurait étayé la contre-position à l'étude des opposants avec leurs propres calculs.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Économiste indépendant sur l'initiative JS : aurait critiquement contextualisé l'étude commandée par les opposants.
- Représentants du gouvernement ukrainien : auraient directement apporté la perspective ukrainienne sur les négociations Trump-Poutine (au lieu de la transmettre uniquement par le secrétaire général de l'OTAN).
- Expert européen en sécurité : aurait objectivement évalué la faisabilité d'une force de paix européenne en Ukraine.



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

Constat 1 :

Horodatage 11:25–11:38

Chiffre : « la Suisse perdrait annuellement plus de deux milliards de francs de recettes fiscales »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ — « plus de deux milliards de francs » mentionné
- (b) Proportion : X — Aucun rapport aux recettes fiscales totales (env. 230 mrd. CHF) mentionné ; 2 mrd. = env. 0.9%
- (c) Tendance : X — Aucune évolution dans le temps ; aucun calcul inverse (recettes fiscales par redistribution)

Contexte manquant

2 milliards sur 230 milliards de recettes fiscales totales = 0.9%. De plus : étude financée par les opposants, aucun calcul inverse.

Effet

Le chiffre absolu « deux milliards » sonne dramatique ; par rapport aux recettes fiscales totales, il est marginal. L'absence de valeur proportionnelle crée une fausse impression de menace fiscale.

Constat 2 :

Horodatage 14:10–14:27

Chiffre : « le nombre d'accidents de moto causés par des mineurs a presque triplé pour atteindre 580 » / « accidents avec blessés graves également plus que triplés »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ — 580 accidents mentionnés
- (b) Proportion : X — Aucun rapport au nombre total de motocyclistes dans cette tranche d'âge ; aucun taux d'accidents pour 1000 conducteurs
- (c) Tendance : ✓ — Triplement depuis le changement de réglementation mentionné

Contexte manquant

Si le nombre de motocyclistes dans cette tranche d'âge a également triplé (ce qui est plausible avec « des dizaines de milliers vendus », 15:09), le taux d'accidents serait constant — pas en hausse.

Effet

Le triplement des chiffres absolus d'accidents sonne alarmant ; sans normalisation par rapport au nombre de conducteurs, l'affirmation est trompeuse.

Résumé : Deux manipulations de chiffres pertinentes par absence de valeurs proportionnelles : l'étude JS avec 2 mrd. CHF sans rapport aux recettes fiscales totales et les chiffres d'accidents de moto sans normalisation par rapport au nombre croissant de conducteurs créent toutes deux une impression plus dramatique que les données ne le justifient.



6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Association 1 :

Horodatage 04:19–04:24

Citation « Et l'AfD veut bien sûr avoir toujours su qu'un changement de cap migratoire est maintenant nécessaire. »

Technique : Le mot « bien sûr » associé à « avoir toujours su » est une distanciation ironique qui cadre la position de l'AfD comme suffisante et opportuniste, sans la traiter sur le fond. L'AfD n'est pas citée, mais paraphrasée avec un sous-entendu de roulement d'yeux implicite.

Effet La position de l'AfD est présentée comme réflexe et non digne d'être prise au sérieux, sans confrontation sur le fond.

Association 2 :

Horodatage 12:47–13:00

Citation « Les gens en ont assez des super-riches qui détruisent notre climat avec leur cupidité. [...] Et c'est ce que le lobby des riches veut bien sûr empêcher. »

Technique : La porte-parole des JS utilise « cupidité » et « lobby des riches » — ces termes sont laissés sans correction ni contextualisation par le reporter.

Effet Les opposants à l'initiative sont associés à « cupidité » et « lobby » par la reproduction non critique de la citation des JS — sans que le reporter contextualise ou remette en question cette caractérisation.

Résumé : L'AfD est discréditée par une paraphrase ironique sans citation ; les opposants à l'initiative sont chargés par la reproduction non critique de la citation JS « cupidité/lobby des riches ». Les deux techniques opèrent par association plutôt que par confrontation sur le fond.



7. TIMING

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Position : 05:20–05:26 (fin du bloc Munich)

Contenu : « Il est en tout cas clair que si rien ne change dans la politique migratoire, cela ne profite qu'à un seul parti. L'AfD. »

Effet de timing

La dernière phrase du bloc Munich est un avertissement politique contre l'AfD. En tant qu'accord final, cette phrase reste gravée dans la mémoire des téléspectateurs (effet de récence). L'affirmation est normative (« cela ne profite qu'à un seul parti ») et est présentée comme une conclusion journalistique — à l'endroit le plus en vue du bloc.

Constat 2 :

Position : 13:13–13:23 (fin du bloc JS)

Contenu : « Nous rendrons compte des arguments des partisans de l'initiative JS pour un avenir à un moment ultérieur. »

Effet de timing

Le bloc JS se termine par une annonce, non par une présentation de la position des partisans. Les téléspectateurs quittent le bloc avec l'image d'opposants alarmés et d'une porte-parole des JS provocatrice — sans arguments de fond des partisans. L'annonce « plus tard » ne compense pas l'asymétrie de cette émission.

Constat 3 :

Position : 00:13–00:26 (titres, début de l'émission)

Contenu : « 30 blessés dont certains grièvement, 10 jours avant les élections fédérales allemandes, un demandeur d'asile afghan débouté, connu des services de police, fonce dans un cortège de manifestants à Munich. »

Effet de timing

Le titre combine trois éléments : nombre de victimes, contexte de campagne électorale et profil de l'auteur. Cette combinaison fixe le cadre politique de toute l'émission dès les 13 premières secondes — avant que toute contextualisation soit possible.

Résumé : Le timing est manipulateur à trois moments clés : l'avertissement contre l'AfD comme accord final du bloc Munich, l'absence d'arguments des partisans à la fin du bloc JS et le titre politiquement chargé en ouverture de l'émission.



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Principe méthodologique : documenter l'événement déclencheur — l'asymétrie n'est démontrable qu'en présence d'un déclencheur comparable sans réaction analogue.

Constat 1 :

Horodatage 03:42–03:58

Événement déclencheur : Réactions politiques de tous les partis à l'attentat de Munich (Scholz, Habeck, Merz, AfD)
Réaction : « Cela devient lentement une routine horrible. La consternation et l'émotion sont certainement sincères. Mais la compassion pour les victimes a tendance à se dissoudre dans des formules standardisées. »

Comparaison

Événement analogue — réactions politiques à d'autres événements (p. ex. catastrophes climatiques, politique sociale) dans d'autres émissions — aucun scepticisme analogue envers les réactions politiques documenté dans cette émission.

Asymétrie : Le scepticisme envers les « formules standardisées » touche formellement tous les partis de manière égale, mais le contexte (débat migratoire, avertissement contre l'AfD à la fin) suggère que la critique vise principalement les réactions de droite (Merz, AfD). Formellement non démontrable de manière univoque, mais contextuellement plausible.

Degré d'indignation : 3/5 — Répété et marqué (« routine horrible », « formules standardisées »)

Sélectivité : 3/5 — Formellement tous les partis, mais contextuellement focalisé sur les réactions de droite

Constat 2 :

Horodatage 04:19–04:24

Événement déclencheur : Réaction de l'AfD à l'attentat (demande de changement de cap migratoire)
Réaction : « Et l'AfD veut bien sûr avoir toujours su qu'un changement de cap migratoire est maintenant nécessaire. »

Comparaison

Réaction de Habeck (04:07) : « Robert Habeck des Verts réclame une offensive sécuritaire » — objectif, sans distanciation ironique. Réaction de Merz (04:14) : « Le chef de l'opposition Friedrich Merz promet de faire respecter l'ordre et la loi » — objectif.

Asymétrie : Clairement démontrable. Habeck et Merz sont paraphrasés objectivement ; l'AfD est distanciée ironiquement avec « bien sûr avoir toujours su ». Même événement déclencheur (réaction d'un parti à l'attentat), traitement asymétrique.

Degré d'indignation : 2/5 — Distanciation ironique, pas d'indignation explicite

Sélectivité : 4/5 — Exclusivement l'AfD concernée

Résumé : L'asymétrie la plus clairement démontrable réside dans le traitement de la réaction de l'AfD (paraphrase ironique) par rapport à la réaction de Habeck/Merz (paraphrase objective) face au même événement déclencheur. Le scepticisme général envers les « formules standardisées » est formellement réparti de manière égale, mais contextuellement asymétrique.



9. EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — image globale)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage 01:14–02:45 (bloc Munich)

Perspective/fait manquant : Explication de la raison pour laquelle le demandeur d'asile débouté se trouvait encore en Allemagne malgré le rejet.

Pertinence : C'est la question politiquement et juridiquement centrale. Sans cette explication, la défaillance des autorités reste inexplicée et le débat se réduit aux émotions.

Impact : Les téléspectateurs ne peuvent pas se forger une opinion éclairée sur la politique d'asile ; la question « Qui est responsable ? » reste ouverte, ce qui favorise les spéculations et l'émotionnalisation.

Constat 2 :

Horodatage 10:30–13:24 (bloc JS)

Perspective/fait manquant : Arguments de fond des partisans de l'initiative JS (financement climatique, effets de redistribution, comparaisons internationales).

Pertinence : Pour une initiative controversée, l'art. 4 LRTV exige la présentation des deux côtés. L'annonce « plus tard » ne compense pas l'asymétrie de cette émission.

Impact : Les téléspectateurs reçoivent une image unilatérale de l'initiative comme « extrême » et « dangereuse » (citation des opposants, 11:11) sans contre-position de fond.

Constat 3 :

Horodatage 05:32–10:24 (bloc Ukraine)

Perspective/fait manquant : Voix directe du gouvernement ukrainien ; analyse des options d'action européennes au-delà du « rôle de figurant ».

Pertinence : L'Ukraine est la partie directement concernée ; sa perspective n'est transmise que par le secrétaire général de l'OTAN, pas directement.

Impact : L'image d'une Ukraine impuissante et d'une Europe impuissante est renforcée, sans présenter d'options d'action.

Résumé : L'émission présente des lacunes systématiques d'exhaustivité sur les trois thèmes principaux : absence d'explication du déficit d'exécution (Munich), absence d'arguments des partisans (JS) et absence de voix directe ukrainienne (Ukraine). Ces lacunes ne sont pas fortuites, mais suivent un schéma qui privilégie l'impact émotionnel sur l'exhaustivité objective.

L'attentat de Munich survient dans le contexte hautement politisé des élections fédérales allemandes, après les attentats de Magdebourg (décembre 2024) et d'Aschaffenburg (janvier 2025). Le débat sur la migration est tout aussi enflammé en Allemagne qu'en Suisse. Parallèlement, les États-Unis négocient sans participation européenne un cessez-le-feu en Ukraine, remettant fondamentalement en question l'ordre géopolitique de l'Europe. L'initiative JS sur l'imposition des riches touche à des questions fondamentales de redistribution en Suisse. Ces trois thèmes représentent les lignes de conflit centrales que sont migration/sécurité, géopolitique/souveraineté et redistribution/fiscalité.



Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).

- [A] Perspective sécuritaire** : Défaillance des autorités face à un auteur connu
- [B] Perspective migratoire de droite** : Demande de renvois conséquents
- [C] Perspective migratoire de gauche** : Cas isolé vs. défaillance systémique, stigmatisation
- [D] Perspective des victimes** : Membres de syndicats, blessés
- [E] Perspective juridique** : Pourquoi le renvoi n'avait-il pas été exécuté ?
- [F] Expert en islamisme** : Voies de radicalisation, prévention
- [G] Analyse de campagne électorale** : Impact sur tous les partis (pas seulement AfD/Union)
- [H] Perspective comparative européenne** : Cas similaires, comparaison des systèmes
- [I] Perspective psychologique/sociale** : Biographie de l'auteur, radicalisation
- [J] Perspective de théorie démocratique** : Gestion des événements sécuritaires en période de campagne électorale

[A] ÉVOQUÉ

Horodatage : 02:33 — Citation : « Selon des informations des autorités, il avait déjà été signalé pour des infractions liées aux stupéfiants et des vols à l'étalage. » — Évaluation : La défaillance des autorités est mentionnée, mais pas analysée en profondeur.

[B] OMIS

Horodatage : 04:14-04:19 — Citation : « Le chef de l'opposition Friedrich Merz promet de faire respecter l'ordre et la loi. » — Évaluation : La position de Merz est traitée en une phrase, sans présentation de fond des demandes concrètes.

[C] TRAITÉ

Horodatage : 04:34 — Citation : « Cela donne bien sûr un nouveau combustible au débat migratoire déjà surchauffé. » — Évaluation : Traité implicitement par le cadrage du débat comme « surchauffé ».

[D] ÉVOQUÉ

Horodatage : 01:38 — Citation : « Le choc, la consternation et l'inquiétude pour les 30 blessés, dont certains seraient en danger de mort, règnent. » — Évaluation : Brièvement mentionné, aucune voix de victime.

[E] OMIS

Aucun horodatage — La raison pour laquelle le demandeur d'asile débouté se trouvait encore dans le pays malgré le rejet n'est pas expliquée. Question centrale pour la contextualisation politique.

[F] OMIS

Aucun horodatage — Aucun expert en islamisme consulté. L'indice de conviction islamiste (02:45) reste sans contextualisation.

[G] ÉVOQUÉ

Horodatage : 04:50-05:26 — Citation : « En ce sens, la position ferme du chef de l'Union Friedrich Merz pourrait porter ses fruits. » — Évaluation : L'analyse de campagne électorale se concentre presque exclusivement sur l'AfD et l'Union, les autres partis à peine.

[H] OMIS

Aucun horodatage — Aucune comparaison européenne avec des cas similaires et leurs conséquences politiques.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

[I] OMIS

Aucun horodatage — Aucune analyse de la radicalisation ou de la biographie de l'auteur au-delà des déclarations de la police.

[J] ÉVOQUÉ

Horodatage : 03:42-03:58 — Citation : « Cela devient lentement une routine horrible. La consternation et l'émotion sont certainement sincères. Mais la compassion pour les victimes a tendance à se dissoudre dans des formules standardisées. » — Évaluation : Métacommentaire sur la réaction politique, mais sans profondeur de théorie démocratique.

Score d'exhaustivité : 3/10

Justification : Sur dix perspectives pertinentes, seules trois sont traitées de manière approximative, deux évoquées et cinq complètement omises. L'absence d'explication de la raison pour laquelle le demandeur d'asile débouté se trouvait encore dans le pays (perspective E) est particulièrement grave — c'est la question centrale pour la contextualisation politique. L'expertise en islamisme (F) et les voix des victimes (D) font totalement défaut.



Faits mous — 6 techniques qualitatives

10. CADRAGE (mise en cadre)

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage	04:34–04:40
Citation	« Cela donne bien sûr un nouveau combustible au débat migratoire déjà surchauffé. »
Manipulation	L'adjectif « surchauffé » cadre le débat migratoire comme irrationnel et émotionnellement chargé — implicitement, ceux qui voient la migration comme un problème de sécurité sont caractérisés comme « surchauffés ». Le mot « bien sûr » normalise ce cadrage.
Pourquoi c'est problématique	« Surchauffé » est un jugement de valeur, pas une description. Une formulation objective serait : « Le débat migratoire reçoit une nouvelle impulsion. » La formulation choisie délégitime les préoccupations sécuritaires comme émotionnelles plutôt qu'objectives.

Constat 2 :

Horodatage	04:40–04:47
Citation	« L'acte renforce l'impression que la politique d'asile en Allemagne a échoué et que l'État est incapable d'agir. »
Manipulation	Le mot « impression » cadre la conclusion comme une perception subjective, non comme une réalité possible. Simultanément, « bien sûr » suggère une évidence. La formulation se distancie de l'affirmation sans la réfuter.
Pourquoi c'est problématique	La question de savoir si la politique d'asile a échoué est une question politique légitime — pas seulement une « impression ». Le cadrage comme « impression » délégitime la question sans y répondre.

Constat 3 :

Horodatage	11:01–11:11
Citation	« C'est un large front qui se présente aujourd'hui aux médias. Des politiciennes et politiciens de gauche à droite ainsi que des représentants du monde économique mettent en garde contre l'initiative JS. Elle est extrême, elle est dangereuse et remet en question notre prospérité. »
Manipulation	La citation « extrême, dangereuse » est présentée sans contextualisation comme citation des opposants. Le reporter cadre les opposants comme « large front de gauche à droite » — ce qui fait apparaître l'initiative comme une position marginale, bien qu'elle ait été lancée démocratiquement.
Pourquoi c'est problématique	« Large front » est une image militaire qui cadre l'opposition comme défense contre une menace. L'initiative est pré-cadrée par les citations des opposants (« extrême », « dangereuse ») avant que les arguments des partisans n'arrivent — qui ne viennent pas du tout dans cette émission.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Résumé : Le cadrage de l'émission est cohérent dans deux directions : débat migratoire comme « surchauffé » (délégitimise les préoccupations sécuritaires) et initiative JS comme « extrême/dangereuse » (délégitimise les demandes de redistribution) — cette dernière se faisant par des citations des opposants reprises sans esprit critique.



11. CHOIX DES MOTS ET TERMES

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage	04:19
Citation	« Et l'AfD veut bien sûr avoir toujours su qu'un changement de cap migratoire est maintenant nécessaire. »
Manipulation	« Bien sûr avoir toujours su » est une formulation ironique qui implique suffisance et opportunisme. Le mot « bien sûr » dans ce contexte est sarcastique.
Pourquoi c'est problématique	L'alternative neutre serait : « L'AfD réclame un changement de cap migratoire. » La formulation choisie est un jugement de valeur éditorial, pas un reportage.

Constat 2 :

Horodatage	03:42–03:50
Citation	« Cela devient lentement une routine horrible. [...] la compassion pour les victimes a tendance à se dissoudre dans des formules standardisées. »
Manipulation	« Formules standardisées » est une caractérisation dépréciative des réactions politiques. « A tendance à se dissoudre » est une formulation littéraire à connotation négative.
Pourquoi c'est problématique	L'alternative neutre serait : « Les partis ont réagi par des déclarations d'émotion. » La formulation choisie déprécie globalement les réactions politiques comme insincères.

Constat 3 :

Horodatage	09:09–09:21
Citation	« les États membres européens de l'OTAN, l'UE, pas un véritable facteur de puissance politico-militaire »
Manipulation	« Pas un véritable facteur de puissance » est une appréciation politique présentée comme un fait. Le mot « véritable » implique que l'Europe n'a qu'une puissance apparente.
Pourquoi c'est problématique	L'alternative neutre serait : « L'Europe n'a jusqu'ici exercé aucune influence dans ces négociations. » La formulation choisie est un jugement de valeur sur la position géopolitique de l'Europe, présenté comme un constat journalistique factuel.

Résumé : Le choix des mots est problématique dans trois domaines : distanciation ironique de l'AfD, dépréciation globale des réactions politiques comme « formules » et appréciations politiques cadrées comme faits. Les trois constats vont au-delà d'un reportage neutre.



12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Principe méthodologique : documenter l'événement déclencheur — l'asymétrie n'est démontrable qu'en présence d'un déclencheur comparable.

Constat 1 :

Horodatage 08:28–08:37

Événement déclencheur : Le présentateur pose une question sur les négociations Trump-Poutine sans participation européenne/ukrainienne.

Citation (présentateur) « Donald Trump téléphone avec Vladimir Poutine et parle d'un accord de paix dans les meilleurs délais. Mais l'Ukraine et les Européens n'ont rien à dire là-dedans ? »

Comparaison Aucune question critique analogue au représentant américain Hegseth (06:29–06:44), qui peut exposer la position américaine sans contradiction.

Asymétrie : Démontrable — la question critique est dirigée contre la position américaine (par Ramspeck), tandis que Hegseth ne reçoit aucune contre-question critique. Cependant : Hegseth est une déclaration enregistrée, pas un invité en interview — comparabilité limitée.

Constat 2 :

Horodatage 12:16–12:19

Événement déclencheur : Le reporter pose une question à un opposant à l'initiative sur le début précoce de la campagne de votation.

Citation (reporter) « N'est-il pas excessif de commencer la campagne de votation dès maintenant ? »

Comparaison Aucune question critique analogue à la porte-parole des JS (12:43–13:00), qui peut dire « cupidité » et « lobby des riches » sans contradiction.

Asymétrie : Démontrable — les opposants à l'initiative sont confrontés à une question critique (« excessif ? »), la porte-parole des JS non. Même sujet (campagne de votation), traitement asymétrique.

Résumé : Le comportement de modération révèle une asymétrie démontrable : les opposants à l'initiative sont confrontés à une question critique, la porte-parole des JS non. L'asymétrie est modérée, car l'émission contient globalement peu de format d'interview direct.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Asymétrie 1 :

À l'opposant à l'initiative, 12

16 : « N'est-il pas excessif de commencer la campagne de votation dès maintenant ? » — ****dure/critique****

À la porte-parole des JS, 12

43 : Aucune question critique — la porte-parole peut dire « cupidité » et « lobby des riches » sans contradiction — ****aucune question / douce****

Comparaison

Même contexte (campagne de votation sur l'initiative JS), traitement clairement asymétrique. Les opposants sont interpellés sur l'exagération, les partisans ne le sont pas sur leur rhétorique agressive.

Asymétrie 2 :

À Ramspeck (Munich), 08

28 : « Mais l'Ukraine et les Européens n'ont rien à dire là-dedans ? » — ****critique envers la position américaine****

À Hegseth (secrétaire américain à la Défense), pas d'interview direct — la position américaine est présentée comme déclaration enregistrée, aucune contre-question critique possible.

Comparaison

Comparabilité limitée (pas d'interview direct avec Hegseth), mais le cadrage par Ramspeck est clairement critique envers la position américaine, sans qu'une contre-perspective favorable aux États-Unis soit recueillie.

Résumé : L'asymétrie des questions la plus forte se situe dans le bloc JS : les opposants sont interrogés de manière critique, les partisans non. C'est une violation claire de l'obligation d'équilibre pour un sujet de votation controversé.



14. FAUSSE BALANCE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage

13:13–13:23

Construction : « Nous rendrons compte des arguments des partisans de l'initiative JS pour un avenir à un moment ultérieur. »

Analyse

L'annonce d'une couverture ultérieure des partisans suggère un équilibre dans le temps, sans l'établir dans cette émission. C'est une forme de fausse balance : l'émission se présente comme équilibrée (« nous rendrons compte aussi de l'autre côté »), sans l'être.

Résumé : La fausse balance est modérée — l'annonce d'une couverture ultérieure est transparente, mais elle ne compense pas l'asymétrie de cette émission. Prise isolément, cette émission sur le thème JS est unilatérale.



15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Élément d'agenda fixé : La migration comme problème de sécurité est un « débat surchauffé », pas un champ politique légitime.

Horodatage

04:34 — Preuve : « Cela donne bien sûr un nouveau combustible au débat migratoire déjà surchauffé. »

Agenda alternatif : La migration comme problème de sécurité est un sujet politique légitime qui peut être discuté objectivement — sans être cadré comme « surchauffé ».

Constat 2 :

Élément d'agenda fixé : Les gains de l'AfD sont le véritable problème après l'attentat — pas la défaillance des autorités.

Horodatage

05:20–05:26 — Preuve : « Il est en tout cas clair que si rien ne change dans la politique migratoire, cela ne profite qu'à un seul parti. L'AfD. »

Agenda alternatif : Le véritable problème après l'attentat est le déficit d'exécution (pourquoi le demandeur d'asile débouté se trouvait-il encore dans le pays ?) — pas la question de quel parti profite de l'attentat.

Constat 3 :

Élément d'agenda fixé : L'initiative JS est « extrême » et « dangereuse » — cela vaut comme consensus (« large front de gauche à droite »).

Horodatage

11:01–11:11 — Preuve : « C'est un large front qui se présente aujourd'hui aux médias. »

Agenda alternatif : L'initiative est une initiative populaire lancée démocratiquement, qui représente une position politique légitime. Le « large front » des opposants est lui-même une constellation politique qui devrait être contextualisée.

Résumé : L'agenda-setting de l'émission fixe trois normes implicites : le débat migratoire comme « surchauffé » (délégitimise les préoccupations sécuritaires), les gains de l'AfD comme principal problème après les attentats (au lieu de la défaillance des autorités) et l'initiative JS comme « extrême » (par reprise non critique des citations des opposants). Ces fixations d'agenda favorisent de manière cohérente les positions de gauche.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1-9) : 5.7 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10-15) : 5.2 / 10

Techniques dominantes

Les 3 techniques les plus fortes de cette émission :

- 1. Agenda-setting (score 7) :** L'émission fixe trois normes implicites cohérentes — débat migratoire comme « surchauffé », gains de l'AfD comme principal problème après les attentats et initiative JS comme « extrême » — qui favorisent toutes trois les positions de gauche. Ces normes ne sont pas affirmées explicitement, mais posées comme évidentes par le choix des mots et le cadrage.
- 2. Omissions (score 7) :** La question centrale lors de l'attentat de Munich (pourquoi le demandeur d'asile débouté se trouvait-il encore dans le pays ?) n'est pas posée ; les arguments de fond des partisans des JS font totalement défaut. Ces omissions ne sont pas fortuites, mais suivent un schéma qui privilégie l'impact émotionnel sur l'exhaustivité objective.
- 3. Cadrage (score 7) :** « Débat migratoire surchauffé » et « large front contre une initiative extrême » cadrent les deux thèmes principaux de telle sorte que les positions de droite/bourgeoises apparaissent comme irrationnelles ou extrémistes, sans que ce cadrage soit explicitement justifié.

Messages clés de l'émission

MESSAGE 1 (CONTENU) : « L'échec de la politique migratoire est réel, mais quiconque en parle surchauffe le débat et aide l'AfD. »

Technique : Cadrage (« débat surchauffé ») + agenda-setting (avertissement contre l'AfD comme accord final) — preuves : 04:34, 05:20–05:26

MESSAGE 2 (PERSONNEL) : « Les réactions politiques aux attentats sont des formules standardisées — sauf quand elles sont substantiellement fondées (comme l'offensive sécuritaire de Habeck). »

Technique : Indignation sélective + choix des mots — preuves : 03:42–03:58, 04:07

MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) : « L'initiative JS est extrême et dangereuse — les opposants ont raison, même si nous ne le disons pas explicitement. »

Technique : Sélection des sources (seule étude des opposants) + répartition du temps (aucun argument des partisans) + cadrage (« large front ») — preuves : 11:01–11:38, 13:13–13:23

Justification : Avec un score global de 5.5/10, l'émission se situe dans la zone d'unilatéralité claire. L'unilatéralité n'est pas imputable à des erreurs isolées, mais à un schéma cohérent : débat migratoire cadré comme « surchauffé », AfD traitée ironiquement plutôt qu'objectivement, initiative JS présentée sans arguments des partisans et une étude financée par les opposants présentée sans contextualisation comme preuve. Conformément à l'art. 4 LRTV, la pluralité des opinions et une représentation équilibrée sont requises pour les sujets controversés (initiative JS, politique migratoire) — ni l'une ni l'autre ne sont garanties dans cette émission. L'unilatéralité favorise de manière cohérente les positions de gauche, ce qui contredit l'obligation d'équilibre politique.

CONCLUSION

Le SRF Tagesschau du 13 février 2025 présente des manquements démontrables à l'équilibre sur trois des quatre thèmes principaux, qui sont problématiques au regard de l'art. 4 LRTV. Pour l'attentat de Munich, la question centrale du déficit d'exécution n'est pas posée, la position de l'AfD est traitée ironiquement plutôt qu'objectivement et le débat migratoire est cadré comme « surchauffé » — ce qui délégitime implicitement les préoccupations sécuritaires. Pour l'initiative JS, les opposants bénéficient d'un temps d'argumentation complet avec une étude financée par eux-mêmes, tandis que les arguments des partisans sont reportés à « plus tard » — une violation claire de l'obligation de pluralité des opinions pour les sujets controversés. Le choix des mots (« bien sûr avoir toujours su » pour l'AfD, « formules standardisées » pour les réactions politiques) dépasse la frontière entre reportage et jugement de valeur éditorial. Dans l'ensemble, l'émission révèle un schéma cohérent qui favorise les positions de gauche et affaiblit les positions



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

de droite/bourgeoises par le cadrage, l'ironie et l'omission — ce qui contredit l'obligation de représentation adéquate des faits et l'obligation de pluralité de l'art. 4 LRTV.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Évaluation
1	SÉLECTION DES EXPERTS	6	●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	6	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	5	●●●
4	OMISSIONS (Omission sélective)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	5	●●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	4	●●
7	TIMING	5	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	6	●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — image globale)	7	●●●●
10	CADRAGE (mise en cadre)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMES	6	●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	3	●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	5	●●●
14	FAUSSE BALANCE	3	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

SCORE FAITS DURS (1-8)

5.7/10

Déséquilibre considérable

SCORE FAITS MOUS (9-14)

5.2/10

Déséquilibre considérable

SCORE GLOBAL

5.5/10

Déséquilibre considérable

Moyenne des faits durs et des faits mous



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance perceptible ; pertinence de l'impact faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence d'impact	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat considérable (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats considérables ».
7	Constat considérable	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence d'impact marquée.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayables dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel perceptible ; l'émission correspond à l'obligation de représentation adéquate des faits.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre considérable	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la pluralité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés, transversaux à l'émission ; haute pertinence d'impact.
8.1 – 10	Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; couverture systématiquement unilatérale.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage perceptible, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou désavantage constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur perceptible, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est nettement avantagé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (Art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (pluralité des opinions pour les sujets controversés)

État de fait : Initiative JS — représentation unilatérale en faveur des opposants sans arguments de fond des partisans dans la même émission.

Preuve : Horodatage 11:01–13:23 — Citation : « Nous rendrons compte des arguments des partisans de l'initiative JS pour un avenir à un moment ultérieur. »

Évaluation : L'art. 4 al. 2 LRTV exige pour les sujets controversés la présentation des positions essentielles. Une initiative populaire est par définition un sujet controversé. L'annonce d'une couverture ultérieure ne compense pas l'asymétrie de cette émission — chaque émission doit être équilibrée en elle-même ou du moins ne pas présenter d'unilatéralité systématique. Les opposants bénéficient d'une étude financée par eux-mêmes, de voix d'entrepreneurs et d'une question critique aux JS ; les partisans bénéficient de 20 secondes de temps de parole avec une déclaration provocatrice (« cupidité », « lobby des riches ») sans arguments de fond.

Violation 2 :

Norme : Art. 4 al. 1 LRTV (représentation adéquate des faits)

État de fait : L'étude JS est présentée comme preuve sans que son commanditaire (opposants à l'initiative) soit critiquement contextualisé.

Preuve : Horodatage 11:20–11:38 — Citation : « Les opposants étayaient leurs affirmations par une étude qu'ils ont eux-mêmes commandée. »

Évaluation : La transcription mentionne certes que l'étude a été commandée par les opposants — c'est un point positif. Cependant, l'étude est ensuite présentée comme preuve factuelle (« la Suisse perdrait annuellement plus de deux milliards de francs ») sans recueillir une appréciation indépendante. Une représentation adéquate des faits exigerait une contextualisation indépendante de l'étude.

Violation 3 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (sélection équilibrée des interlocuteurs)

État de fait : La position de l'AfD est traitée sans citation directe et avec une distanciation ironique, tandis que les autres partis sont paraphrasés objectivement.

Preuve : Horodatage 04:19–04:24 — Citation : « Et l'AfD veut bien sûr avoir toujours su qu'un changement de cap migratoire est maintenant nécessaire. »

Évaluation : L'AfD est un parti représenté au Bundestag allemand. Sa position sur la politique migratoire est une position politique légitime qui doit être présentée objectivement. La paraphrase ironique (« bien sûr avoir toujours su ») est un jugement de valeur éditorial qui va au-delà d'un reportage adéquat et viole l'équilibre.

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission viole l'art. 4 LRTV en trois points démontrables : premièrement, l'obligation de pluralité pour l'initiative JS par l'absence d'arguments des partisans dans la même émission ; deuxièmement, l'obligation de représentation adéquate des faits par la présentation non critique d'une étude financée de manière partisane ; troisièmement, l'obligation de sélection équilibrée des interlocuteurs par le traitement ironique plutôt qu'objectif de la position de l'AfD. Les violations ne sont pas imputables à des erreurs isolées, mais suivent un schéma cohérent qui favorise les positions de gauche. Pour une plainte recevable devant le OFCOM, l'asymétrie JS (violation 1) et le traitement de l'AfD (violation 3) seraient les plus solides, car étayables par des citations directes et des horodatages.



CHAPITRE 6 — VÉRIFICATION APPROFONDIE DES SOURCES

Organisation 1 : Roadcross Suisse

1. FINANCEMENT : Partiellement public (Confédération, cantons), partiellement cotisations de membres et dons. Ventilation précise non accessible au public.

2. MANDAT : Sécurité routière — le mandat est compatible avec la demande d'un âge minimum plus élevé, mais pas neutre sur la question de principe « réglementation oui/non ».

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Organisation de plaidoyer avec intérêt institutionnel pour la réglementation (maintien de la pertinence, sécurisation du financement par des mandats publics). La demande d'un âge minimum plus élevé correspond à l'intérêt institutionnel.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Organisation de plaidoyer, conflit d'intérêts structurel

D2 Risque personnel : 0 — Déclaration institutionnelle

D3 Compétence professionnelle : +1 — Domaine de la sécurité routière compatible

D4 Cohérence : +1 — Demande constante depuis des années

D5 Émotion vs. données : +1 — Se réfère aux chiffres des accidents

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : ORANGE

5. CONTRE-VOIX : La fédération des importateurs de motos est citée (15:16–15:38) — contre-voix présente, mais également partie intéressée. La recherche indépendante en sécurité routière fait défaut.

Organisation 2 : Étude des opposants à l'initiative JS (institution de recherche non mentionnée nominalement)

1. FINANCEMENT : Commandée par les opposants à l'initiative — explicitement dans la transcription (11:20). Financement direct par une partie intéressée.

2. MANDAT : Inconnu — les commanditaires sont les opposants à l'initiative, le mandat n'est par définition pas neutre.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Conflit d'intérêts maximal : l'étude a été financée par la partie adverse pour étayer sa propre position. Ce n'est pas de la recherche indépendante.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Financement direct par une partie intéressée

D2 Risque personnel : -1 — Recherche sur commande, pas de risque personnel pour les chercheurs

D3 Compétence professionnelle : 0 — Inconnue (institution de recherche non mentionnée)

D4 Cohérence : 0 — Pas de données comparatives

D5 Émotion vs. données : +1 — Basé sur des chiffres (2 mrd. CHF)

D6 Niveau de source : -1 — Recherche sur commande, non soumise à évaluation par les pairs

TOTAL : -3 → FEU DE SOURCE : ORANGE (de justesse, tend vers ROUGE)

5. CONTRE-VOIX : Aucune étude indépendante, aucun calcul propre aux JS, aucun économiste indépendant cité. Déficit grave.

IMPORTANT : Le fait que l'étude ait été commandée par les opposants est mentionné dans la transcription — c'est transparent. Cependant, l'étude est ensuite utilisée comme preuve factuelle (« la Suisse perdrait annuellement plus de deux milliards de francs »), sans recueillir une appréciation indépendante. « Reconnue » n'est pas une qualification objective — une étude financée par des parties intéressées n'est pas une instance spécialisée neutre, même si elle a été réalisée par des économistes réputés.

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Roadcross Suisse	-1	0	+1	+1	+1	0	+2	ORANGE
Étude des opposants à l'initiative JS (institution de recherche non)	-2	-1	0	0	+1	-1	-3	ORANGE



mentionnée
nominalement)

Classification juridique et méthodologique

Pas un jugement factuel

Les résultats présentés ne constituent pas des constats factuels sur des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.

Pas un jugement juridique

L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la question de savoir si une émission concrète enfreint les dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).

Pas une preuve de causalité

Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des thèmes, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.

Pas un jugement d'intention

L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motifs ou les objectifs stratégiques.

Instrument de comparaison heuristique

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base juridique Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne peuvent être ni discriminatoires, ni contribuer à la haine raciale, ni mettre en danger la moralité publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière adéquate, de sorte que le public puisse se forger sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière appropriée (obligation de pluralité).

Obligations essentielles

- 1. Représentation adéquate des faits** : Présentation adéquate des faits et des événements
- 2. Pluralité des opinions** : Diversité des opinions pour les sujets controversés
- 3. Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de réglementation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

Bibliographie

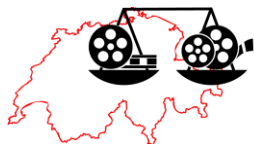
- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266

SVFAB — Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung | Postfach, 8021 Zürich 1 | www.svfab.ch | kontakt@svfab.ch | *Rapport méthodologique mars 2026* | *Convertisseur 3.4 (2026-05-20)*



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement d'autres évaluations détaillées, mais vous pouvez également en faire réaliser pour des émissions de votre choix (ce service est facturé).

Pour que notre travail soit solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Destinataire : SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous obtenez les livres suivants auprès du SVFAB

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Couverture médiatique déséquilibrée est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres encore, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**
Également disponible en **livre audio**



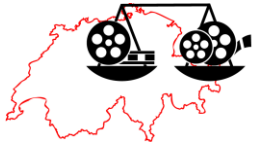
L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas livre du matériel. De bonnes citations qui seront mal coupées. Des déclarations justes qui atterriront dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui seront cadrées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En format A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un cahier d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus de souveraineté. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SRG encaisse 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6% de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — objectivement, avec précision, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.